

Décision

Générale

colonial

Décision n° 985 du 19 octobre 1951

n° 985

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

19 octobre 1951

Numéro JO

n° 12 du 01/11/1951

Date du numéro

1 novembre 1951

TEXTE INTÉGRAL

Une rétribution forfaitaire de dix-neuf mille huit cent cinquante francs (19.850 fr.) est allouée à M. Rajhonson, comptable contractuel, au Service des Finances, pour travaux de dactylographie effectués au Service de l'Enregistrement. Cette dépense sera imputée au chap. 6, art. 2, § 1er de l'exercice 1951.